

LE TRANSFERT FOURGOURS (CONTRATS CNP ASSURANCES)

Le transfert Fourgous permet, selon son profil d'investisseur et son appétence au risque, de transférer la totalité d'un contrat d'assurance vie en euros sur un contrat d'assurance vie multisupport en gardant l'antériorité fiscale du contrat en euros. Cette disposition est connue sous le nom de « Dispositif Fourgous ».

Une condition pour profiter de l'amendement Fourgous

Verser au moins 20 % sur des supports en unités de compte investis en actions.

Spécificité fiscale

Le nouveau contrat multisupport conserve l'antériorité fiscale, à savoir la date d'ouverture du contrat en euros, ce qui est intéressant lors d'un rachat et d'un décès. Les prélèvements sociaux sont effectués lors du transfert pour les intérêts générés dans l'année sur le contrat en euros.

	LES CONTRATS ÉLIGIBLES		LES CONTRATS MULTISUPPORTS RÉCEPTACLES
TRANSFERT FOURGOURS	• Initiatives Transmission • Initiatives Plus • Garantie Retraite Ecureuil • Ricochet • Yoga • Assurécureuil • Points Retraite Ecureuil		• Nuances Privilège**
	• Ecureuil Projet • Garantie Retraite Euro		• Nuances 3D • Nuances Plus* • Nuances Privilège**

* Avec possibilité de Gestion sous mandat à partir de 5 000 €.

** Avec possibilité de Gestion sous mandat à partir de 10 000 €.

LE TRANSFERT ASSURANCE VIE (LOI PACTE) (CONTRATS CNP ASSURANCES)

Chaque année, dans le bulletin de situation annuel, l'assureur, en application de la loi PACTE, informe chaque client des possibilités et conditions de transformation de son contrat d'assurance vie **vers un autre contrat d'assurance vie multisupport**. Cette transformation peut prendre la forme d'un transfert total ou partiel du contrat actuel vers un autre contrat du même assureur. **Pour les contrats CNP Assurances, seule la transformation par transfert total est proposée.** À noter que les possibilités de transfert sont offertes au sein du même assureur et du même réseau de distribution.

Spécificités

- **L'antériorité fiscale** du premier contrat **est conservée**.
- La transformation se fait uniquement vers un contrat d'assurance vie multisupport, **sans condition d'investissement minimum sur des supports en unités de compte**.

	LES CONTRATS ÉLIGIBLES		LES CONTRATS MULTISUPPORTS RÉCEPTACLES
TRANSFERT ASSURANCE VIE	• Initiatives Transmission • Livret Assurance Vie • Assurécureuil • Garantie Retraite • Point Retraite Ecureuil • Ricochet • Yoga		• Nuances 3D • Nuances Plus (avec possibilité de Gestion sous mandat à partir de 5 000 €)
	• Initiatives Plus • Nuances 3D		• Nuances Plus (avec possibilité de Gestion sous mandat à partir de 5 000 €)